

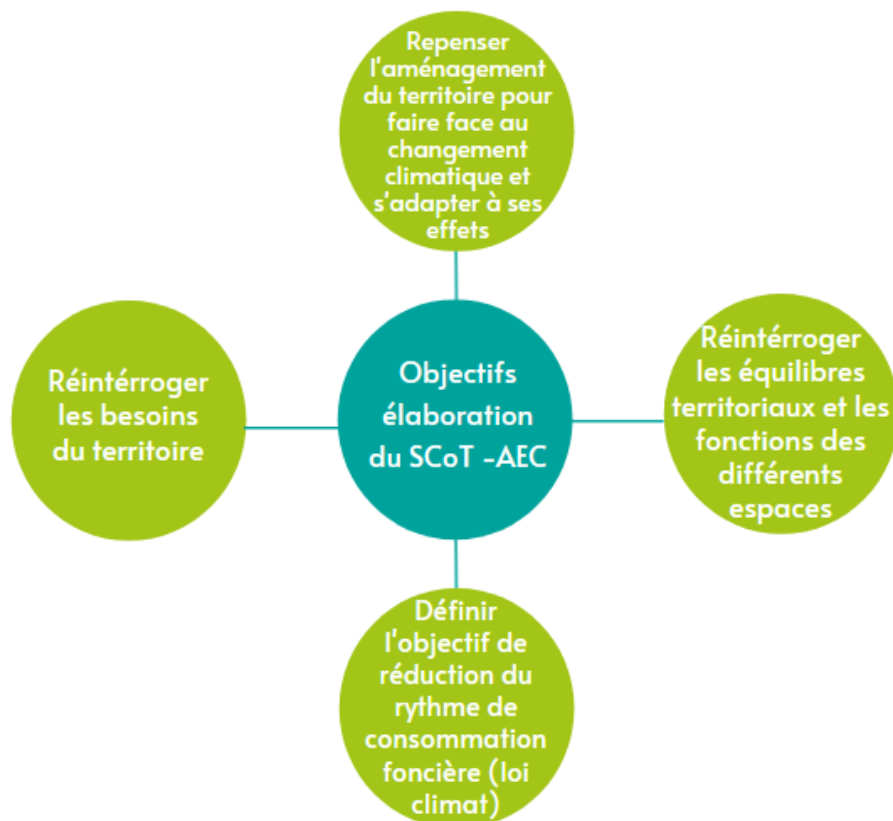
Territoire 2050, engageons les transitions

L'agglomération lance la révision de plusieurs documents clés pour l'aménagement et le développement de son territoire, tels que le Schéma de Cohérence Territorial et le Plan Climat Air Énergie (SCOT-AEC). Dans le cadre de cette démarche, des actions de concertation auprès des habitants et usagers du territoire sont organisées afin de les informer sur le projet mais aussi de recueillir leurs avis et suggestions. Ainsi, le diagnostic en cours intègre différentes actions visant à mieux connaître les besoins et préoccupations de la population. L'objectif : co-construire le territoire de demain.

Vers un SCOT modernisé pour relever les défis de demain

Afin d'intégrer les enjeux de transition écologique, énergétique, climatique et sociale, l'agglomération va combiner le SCOT avec un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour former un document unique appelé SCOT-AEC. Cette fusion vise à assurer une meilleure cohérence et lisibilité des objectifs de planification, offrant ainsi une opportunité de traduire de manière plus cohérente les enjeux et objectifs de lutte contre le changement climatique dans les documents de planification.

Les objectifs du SCoT-AEC



Les grandes lignes du calendrier d'élaboration

- Diagnostic et enjeux : mai 2024
- Elaboration du projet d'aménagement stratégique : octobre 2024
- Elaboration du document d'orientation et d'objectifs
+ document d'aménagement artisanal, commercial et logistique : janvier 2025
- Elaboration du plan d'actions SCOT-AEC : avril 2025
- Formalisation du projet SCOT-AEC : juin 2025
- Instruction du projet SCOT-AEC : décembre 2025
- Approbation du projet SCOT-AEC : février 2026

Vers une élaboration collaborative du SCOT-AEC

L'élaboration du SCOT-AEC fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Cette concertation permet au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions. En parallèle de nombreux moyens de communication sont utilisés pour informer sur le projet notamment une page dédiée sur le site web de l'agglomération où toutes les ressources sont regroupées.

L'objectif est ainsi de :

- sensibiliser la population aux enjeux du territoire, notamment en termes de transition socio-écologique et d'adaptation aux effets du changement climatique
- favoriser la mobilisation et la participation du public pour alimenter la réflexion, enrichir le projet et s'approprié au mieux le projet.

Comment participer au diagnostic en cours ?

➤ **Le site internet de l'agglomération**

- une enquête est en ligne jusqu'au 30 mars. Son objectif est de récolter la perception du territoire des habitants et de mieux connaître leurs besoins et préoccupations.
- un formulaire qui permet de partager des remarques, suggestions et idées sous différentes formes (citation, texte, poème, dessin...)

➤ **Les rencontres hors les murs**

Du 19 au 28 février, les équipes de l'agglomération sillonnent le territoire sur différents lieux de vie pour rencontrer les habitants dans leur quotidien et entendre leur perception du territoire de demain.

19 février - 15h30 à 17h	Lycée Lesage - Vannes
21 février - 14h30 à 17h	Médiathèque - Elven
22 février - 9h à 11h	Marché - Sarzeau
26 février - 15h à 17h	Aquagolfe Vanocéa - Vannes
26 février - 17h30 à 19h30	Carrefour contact - Baden
28 février - 10h à 12h	Marché - Vannes
28 février - 16h à 19h	Aquagolfe - Grand-Champ
28 février - 17h à 19h	Place de l'Eglise - Monterblanc

Les remarques peuvent aussi être adressées par mail scot-aec@gmvagglo.bzh ou par voie postale à : SCOT - AEC - Parc d'Innovation Bretagne Sud II - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX

Contact presse

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

Elodie GUERIN - Directrice Communication - 02 97 68 33 85 / 06 31 25 89 66 e.guerin@gmvagglo.bzh